



Le Saint-Siège

BENOÎT XVI

AUDIENCE GÉNÉRALE

Mercredi 27 août 2008

Les voyages de saint Paul

Chers frères et sœurs,

Dans la dernière catéchèse avant les vacances - il y a deux mois, au début de juillet - j'avais commencé une nouvelle série de thématiques à l'occasion de l'année paulinienne, en considérant le monde dans lequel vécut saint Paul. Je voudrais aujourd'hui reprendre et continuer la réflexion sur l'apôtre des nations, en proposant une brève biographie. Etant donné que nous consacrerons mercredi prochain à l'événement extraordinaire qui eut lieu sur la route de Damas, la conversion de Paul, tournant fondamental de son existence à la suite de sa rencontre avec le Christ, nous nous arrêtons aujourd'hui brièvement sur l'ensemble de sa vie. Les informations sur la vie de Paul se trouvent respectivement dans la Lettre à Philémon, dans laquelle il se déclare "vieux" (Fm 9: Presbytes) et dans les Actes des Apôtres, qui au moment de la lapidation d'Etienne le qualifient de "jeune" (7, 58: *neanías*). Les deux désignations sont évidemment génériques, mais, selon la manière antique de calculer l'âge d'un homme, l'homme autour de trente ans était qualifié de "jeune", alors que celui qui arrivait à soixante ans était appelé "vieux". En termes absolus la date de la naissance de Paul dépend en grande partie de la datation de la Lettre à Philémon. Traditionnellement sa rédaction est datée de son emprisonnement à Rome, au milieu des années soixante. Paul serait né en l'an 8, donc il aurait eu plus ou moins soixante ans, alors qu'au moment de la lapidation d'Etienne il en avait trente. Telle devrait être la chronologie exacte. Et la célébration de l'année paulinienne en cours suit cette chronologie. L'année 2008 a été choisie en pensant à la naissance autour de l'an 8.

Il naquit en tous les cas à Tarse, en Cilicie (cf. Ac 22, 3). La ville était le chef-lieu administratif de

la région et, en 51 av. J.C., son proconsul n'avait été autre que Marc Tullius Cicéron, alors que dix ans plus tard, en 41, Tarse avait été le lieu de la première rencontre entre Marc Antoine et Cléopâtre. Juif de la diaspora, il parlait grec tout en ayant un nom d'origine latine, qui dérive par ailleurs par assonance du nom originel hébreu Saul/Saulos, et il avait reçu la citoyenneté romaine (cf. Ac 22, 25-28). Paul apparaît donc se situer à la frontière de trois cultures différentes - romaine, grecque et juive - et peut-être est-ce aussi pour cela qu'il était disponible à des ouvertures universelles fécondes, à une médiation entre les cultures, à une véritable universalité. Il apprit également un travail manuel, peut-être transmis par son père, qui consistait dans le métier de "fabricant de tentes" (cf. Ac 18, 3: *skēnopoios*), qu'il faut comprendre probablement comme tisseur de laine brute de chèvre ou de fibres de lin pour en faire des nattes ou des tentes (cf. Ac 20, 33-35). Vers 12 ou 13 ans, l'âge auquel un jeune garçon juif devient bar *mitzvà* ("fils du précepte"), Paul quitta Tarse et s'installa à Jérusalem pour recevoir l'enseignement du rabbin Gamaliel l'Ancien, neveu du grand rabbin Hillèl, selon les règles les plus rigides du pharisaïsme et acquérant une grande dévotion pour la Toràh mosaïque (cf. Ga 1, 14; Ph 3, 5-6; Ac 22, 3; 23, 6; 26, 5).

Sur la base de cette profonde orthodoxie, qu'il avait apprise à l'école de Hillèl à Jérusalem, il entrevit dans le nouveau mouvement qui se réclamait de Jésus de Nazareth un risque, une menace pour l'identité juive, pour la vraie orthodoxie des pères. Cela explique le fait qu'il ait "fièrement persécuté l'Eglise de Dieu", comme il l'admet à trois reprises dans ses lettres (1 Co 15, 9; Ga 1, 13; Ph 3, 6). Même s'il n'est pas facile de s'imaginer concrètement en quoi consistait cette persécution, son attitude fut cependant d'intolérance. C'est ici que se situe l'événement de Damas, sur lequel nous reviendrons dans la prochaine catéchèse. Il est certain qu'à partir de ce moment sa vie changea et qu'il devint un apôtre inlassable de l'Évangile. De fait, Paul passa à l'histoire davantage pour ce qu'il fit en tant que chrétien, ou mieux en tant qu'apôtre, qu'en tant que pharisien. On divise traditionnellement son activité apostolique sur la base de ses trois voyages missionnaires, auxquels s'ajoute le quatrième lorsqu'il se rendit à Rome en tant que prisonnier. Ils sont tous racontés par Luc dans les Actes. A propos des trois voyages missionnaires, il faut cependant distinguer le premier des deux autres.

En effet, Paul n'eut pas la responsabilité directe du premier (cf. Ac 13, 14), qui fut en revanche confié au chypriote Barnabé. Ils partirent ensemble d'Antioche sur l'Oronte, envoyés par cette Eglise (cf. Ac 13, 1-3), et, après avoir pris la mer du port de Séleucie sur la côte syrienne, ils traversèrent l'île de Chypre de Salamine à Paphos; de là ils parvinrent sur les côtes méridionales de l'Anatolie, l'actuelle Turquie, et arrivèrent dans les villes d'Attalia, de Pergè en Pamphylie, d'Antioche de Pisidie, d'Iconium, de Lystres et Derbé, d'où ils revinrent à leur point de départ. C'est ainsi que naquit l'Eglise des peuples, l'Eglise des païens. Et entre temps, en particulier à Jérusalem, une âpre discussion était née pour savoir jusqu'à quel point ces chrétiens provenant du paganisme étaient obligés d'entrer également dans la vie et dans la loi d'Israël (diverses observances et prescriptions qui séparaient Israël du reste du monde) pour faire réellement partie des promesses des prophètes et pour entrer effectivement dans l'héritage d'Israël. Pour résoudre

ce problème fondamental pour la naissance de l'Eglise future, ce que l'on appelle le Concile des apôtres se réunit à Jérusalem pour trancher sur ce problème dont dépendait la naissance effective d'une Eglise universelle. Et il fut décidé de ne pas imposer aux païens convertis l'observance de la loi mosaïque (cf. Ac 15, 6, 30): c'est-à-dire qu'ils n'étaient pas obligés de se conformer aux prescriptions du judaïsme; la seule nécessité était d'appartenir au Christ, de vivre avec le Christ et selon ses paroles. Ainsi, appartenant au Christ, ils appartenaient aussi à Abraham, à Dieu et faisaient partie de toutes les promesses. Après cet événement décisif Paul se sépara de Barnabé; il choisit Silas et commença son deuxième voyage missionnaire (cf. Ac 15, 36-18, 22). Ayant dépassé la Syrie et la Cilicie, il revit la ville de Lystres, où il accueillit Timothée (figure très importante de l'Eglise naissante, fils d'une juive et d'un païen), et il le fit circoncire; il traversa l'Anatolie centrale et rejoint la ville de Troas sur la côte nord de la mer Egée. C'est là qu'eut à nouveau lieu un événement important: il vit en rêve un macédonien de l'autre côté de la mer, c'est-à-dire en Europe, qui disait "Viens et aide-nous!". C'était la future Europe qui demandait l'aide et la lumière de l'Evangile. De là il prit la mer pour la Macédoine, entrant ainsi en Europe. Ayant débarqué à Neapoli, il arriva à Philippes, où il fonda une belle communauté, puis il passa ensuite à Thessalonique, et, ayant quitté ce lieu à la suite de difficultés créées par les juifs, il passa par Bérée, parvint à Athènes.

Dans cette capitale de l'antique culture grecque il prêcha d'abord dans l'Agorà, puis dans l'Aréopage aux païens et aux grecs. Et le discours de l'aréopage rapporté dans les Actes des apôtres est le modèle de la manière de traduire l'Evangile dans la culture grecque, de la manière de faire comprendre aux grecs que ce Dieu des chrétiens, des juifs, n'était pas un Dieu étranger à leur culture mais le Dieu inconnu qu'ils attendaient, la vraie réponse aux questions les plus profondes de leur culture. Puis d'Athènes il arriva à Corinthe, où il s'arrêta une année et demi. Et nous avons ici un événement chronologiquement très sûr, le plus sûr de toute sa biographie, parce que durant ce premier séjour à Corinthe il dut se présenter devant le gouverneur de la province sénatoriale d'Achaïe, le proconsul Gallion, accusé de culte illégitime. A propos de Gallion et de son époque à Corinthe il existe une inscription antique retrouvée à Delphes, où il est dit qu'il était proconsul à Corinthe de l'an 51 à l'an 53. Nous avons donc une date absolument certaine. Le séjour de Paul à Corinthe se déroula dans ces années-là. Par conséquent nous pouvons supposer qu'il est arrivé plus ou moins en 50 et qu'il est resté jusqu'en 52. Puis de Corinthe en passant par Cenchrées, port oriental de la ville, il se dirigea vers la Palestine rejoignant Césarée maritime, de là il remonta à Jérusalem pour revenir ensuite à Antioche sur l'Oronte.

Le troisième voyage missionnaire (cf. Ac 18, 23-21, 16) commença comme toujours par Antioche, qui était devenue le point de départ de l'Eglise des païens, de la mission aux païens, et c'était aussi le lieu où naquit le terme "chrétiens". Là pour la première fois, nous dit saint Luc, les disciples de Jésus furent appelés "chrétiens". De là Paul alla directement à Ephèse, capitale de la province d'Asie, où il séjourna pendant deux ans, exerçant un ministère qui eut de fécondes répercussions sur la région. D'Ephèse Paul écrivit les lettres aux Thessaloniens et aux Corinthiens. La population de la ville fut cependant soulevée contre lui par les orfèvres locaux, qui

voyaient diminuer leurs entrées en raison de l'affaiblissement du culte d'Artémis (le temple qui lui était dédié à Ephèse, l'Artemysion, était l'une des sept merveilles du monde antique); il dut donc fuir vers le nord. Ayant retraversé la Macédoine, il descendit de nouveau en Grèce, probablement à Corinthe, où il resta trois mois et écrivit la célèbre Lettre aux Romains.

De là il revint sur ses pas: il repassa par la Macédoine, rejoignit Troas en bateau et, ensuite, touchant à peine les îles de Mytilène, Chios, et Samos, il parvint à Milet où il tint un discours important aux Anciens de l'Eglise d'Ephèse, traçant un portrait du vrai pasteur de l'Eglise: cf. Ac 20. Il repartit de là en voguant vers Tyr, d'où il rejoint Césarée Maritime pour remonter encore une fois vers Jérusalem. Il y fut arrêté à cause d'un malentendu: plusieurs juifs avaient pris pour des païens d'autres juifs d'origine grecque, introduits par Paul dans l'aire du temple réservée uniquement aux Israélites. La condamnation à mort prévue lui fut épargnée grâce à l'intervention du tribun romain de garde dans l'aire du temple (cf. Ac 21, 27-36); cet événement eut lieu alors qu'Antoine Félix était gouverneur impérial en Judée. Après une période d'emprisonnement (dont la durée est discutée), et Paul ayant fait appel à César (qui était alors Néron) en tant que citoyen romain, le gouverneur suivant Porcius Festus l'envoya à Rome sous surveillance militaire.

Le voyage vers Rome aborda les îles méditerranéennes de Crète et Malte, et ensuite les villes de Syracuse, Reggio Calabria et Pozzuoli. Les chrétiens de Rome allèrent à sa rencontre sur la via Appia jusqu'au forum d'Appius (environ à 70km au sud de la capitale) et d'autres jusqu'aux Tre Taverne (environ 40km). A Rome, il rencontra les délégués de la communauté juive, à qui il confia que c'était à cause de "l'espérance d'Israël" qu'il portait ces chaînes (cf. Ac 28, 20). Mais le récit de Luc se termine sur la mention de deux années passées à Rome sous une légère surveillance militaire, sans mentionner aucune sentence de César (Néron) pas plus que la mort de l'accusé. Des traditions successives parlent de sa libération, qui aurait permis un voyage missionnaire en Espagne, ainsi qu'un passage en Orient et spécifiquement à Crète, à Ephèse et à Nicopolis en Epire. Toujours sur une base hypothétique, on parle d'une nouvelle arrestation et d'un deuxième emprisonnement à Rome (d'où il aurait écrit les trois Lettres appelés pastorales, c'est-à-dire les deux Lettres à Timothée et celle à Tite) avec un deuxième procès, qui lui aurait été défavorable. Toutefois, une série de motifs pousse de nombreux spécialistes de saint Paul à terminer la biographie de l'apôtre par le récit des Actes de Luc.

Nous reviendrons plus avant sur son martyre dans le cycle de nos catéchèses. Il est pour le moment suffisant dans cette brève revue des voyages de Paul de prendre acte de la façon dont il s'est consacré à l'annonce de l'Evangile sans épargner ses énergies, en affrontant une série d'épreuves difficiles, dont il nous a laissé la liste dans la deuxième Lettre aux Corinthiens (cf. 11, 21-28). Du reste, c'est lui qui écrit: "Je le fais à cause de l'Evangile" (1 Co 9, 23), exerçant avec une générosité absolue ce qu'il appelle le "souci de toutes les Eglises" (2 Co 11, 28). Nous voyons un engagement qui ne s'explique que par une âme réellement fascinée par la lumière de l'Evangile, amoureuse du Christ, une âme soutenue par une conviction profonde: il est nécessaire d'apporter au monde la lumière du Christ, d'annoncer l'Evangile à tous. Tel est, me semble-t-il, ce

qui reste de cette brève revue des voyages de saint Paul: sa passion pour l'Évangile, avoir ainsi l'intuition de la grandeur, de la beauté et même de la nécessité profonde de l'Évangile pour nous tous. Prions afin que le Seigneur qui a fait voir à Paul sa lumière, lui a fait entendre sa Parole, a touché intimement son cœur, nous fasse également voir sa lumière, pour que notre cœur aussi soit touché par sa Parole et que nous puissions ainsi donner nous aussi au monde d'aujourd'hui, qui en a soif, la lumière de l'Évangile et la vérité du Christ.

* * *

Je salue cordialement les pèlerins francophones présents, en particulier les pèlerins venus d'Égypte, les pèlerins belges de Louvain et de Lavaux-Sainte-Anne ainsi que le groupe du sanctuaire « Notre-Dame des Anges » de Pignans en France. Avec ma Bénédiction apostolique.

Appel face à la grave situation en Inde

J'ai appris avec une profonde tristesse les nouvelles concernant les violences contre les communautés chrétiennes dans l'État indien de l'Orissa, qui ont explosé suite au déplorable assassinat du leader hindou Swami Lakshmananda Saraswati. Jusqu'à présent plusieurs personnes ont été tuées et plusieurs autres blessées. On a assisté en outre à la destruction de centres de culte, propriété de l'Église, et d'habitations privées.

Tandis que je condamne avec fermeté toute attaque contre la vie humaine, dont le caractère sacré exige le respect de tous, j'exprime ma proximité spirituelle et ma solidarité aux frères et sœurs dans la foi si durement mis à l'épreuve. J'implore le Seigneur de les accompagner et de les soutenir en cette période de souffrance et de leur donner la force de continuer dans le service d'amour en faveur de tous.

J'invite les responsables religieux et les autorités civiles à travailler ensemble pour rétablir parmi les membres des diverses communautés la coexistence pacifique et l'harmonie qui ont toujours été la marque distinctive de la société indienne.

© Copyright 2008 - Libreria Editrice Vaticana